



MAME COUMBA DIOP, PÈRE ET MAIRE

La tour de garde



KARIM, KHALIFA, SONKO

Le menu salé de Macky...

C'est le statu quo : Karim Wade condamné par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) reste inéligible ; Khalifa Sall condamné à la suite d'un rapport de l'Inspection générale d'État (IGE) est dans la même situation. Même si tous les deux ont été graciés dans des conditions rocambolesques, leur statut n'a pas changé. Quid de Sonko ?

Par **Mame Gor NGOM**,
Rédaction centrale,
Le Devoir

Ces derniers temps on a beaucoup disserté sur la possibilité d'une amnistie de Karim Wade et de Khalifa Sall mais les conclusions du dialogue national censées trouver une solution à ce problème sont muettes. C'est donc à Macky Sall, président de la République, de trancher. Seront-ils amnistiés pour pouvoir participer à la prochaine présidentielle ? Il est clair que le leader de Benno Bokk Yakaar qui cherche à ratisser large aimerait qu'au moins un de ces deux leaders le rejoigne. Ce n'est pas par hasard si à Thiès il a évoqué non sans humour «Gloria» qui devrait rendre plus agréable le «Mburu ak Soow» en référence à une expression si chère à Idrissa Seck à la suite de son ralliement.

Khalifa Sall toujours intransigent

Khalifa Sall sur qui pesaient à tort (?) des soupçons, a laissé entendre qu'il n'a aucune raison d'aller vers Macky. «Je suis allergique au lactose», affirme-t-il ce samedi 10 juillet.

Des précisions faites de Fatick, fief de Macky. Tout un symbole. Une mise au point après la visite du président chez lui pour des condoléances suite au décès de sa mère.

L'ex-maire de Dakar est sans doute conscient que même s'il n'est ni électeur ni éligible, il peut peser lourd sur la balance lors des prochaines joutes électorales : Dakar reste le bastion de sa coalition «Taxawu Sénégal», même s'il a beaucoup perdu de ses lieutenants. Et une coalition avec Ousmane Sonko et avec ce qui reste du Parti démocratique sénégalais (Pds), incarné par Karim Wade, pourrait être fatale pour le camp présidentiel.

L'incertitude Karim Wade

Justement, quelle est la posture de Karim Wade dans tout ce brouhaha ?

Exilé au Qatar, leader d'un Pds diminué et souvent absent sur le terrain, il n'a lui non plus aucun intérêt à retrouver son bourreau. Sera-t-il de la partie ? Des prochaines échéances ? Sans doute, le Pds sera au cœur des locales et des législatives. Et pour la présidentielle 2024 ? Si Karim n'est pas

amnistié, la logique voudrait qu'il soutienne un opposant à Macky Sall. A moins que le Pds ne fasse comme en 2019 en boycottant l'élection. Ce qui a été une aubaine pour Macky Sall.

Sonko se radicalise

Ousmane Sonko affiche de jour en jour son statut de leader de l'opposition. Les événements de février-mars 2021 ne l'ont pas tué. Ils l'ont engraisé donc. Le voilà qui attaque frontalement le président et se radicalise. Convaincu que son salut réside dans la «résistance». Sur la lancée des «tournées économiques» du président de la République, Sonko veut poursuivre ses «nemeku tour», sorte de campagne électorale avant la lettre à l'image des déplacements présidentiels.

Les locales sont en perspective mais aussi les législatives et plus tard la présidentielle de 2024 aux multiples enjeux. Sous contrôle judiciaire à la suite des accusations de viols et de menaces de mort, il a besoin d'un procès, le plus vite possible, d'une relaxe, ou d'un classement du dossier sans suite, pour être à l'aise.



ECHANGES

Notre journal, notre Devoir

J'ai lu votre texte qui semble traiter de l'avenir de votre journal. Peut-être devrais-je dire notre journal qui m'a permis d'exprimer mes idées au-delà de ma spécialité qui est l'aviation civile.

Je l'ai fait avec plaisir et vous remercie de l'opportunité qui m'a été ainsi donnée par votre organe de presse.

Nous avions évoqué le colibri de Pierre Rahbi dans un article publié par le Devoir.

Restons fidèle à cet esprit en nous rappelant que face à une difficulté si grande soit-elle, elle peut être surmontée et dépassée pourvu que l'on soit armé d'une détermination à sa dimension.

Bon courage.

Fraternellement.

-On travaille en ligne, comme on avait prévu au départ. C'est ce qui était prévu dans le business plan. Sauf qu'on avait voulu se connaître. Mais nos partenaires qui nous avaient demandé de démarrer sur fonds propres avant de venir sont retenus par la pandémie et Macky Sall qui ne veulent pas partir. Ils craignent le pire après mars. Mais le net est dans l'esprit du colibri : vous y êtes d'autant plus astreint que l'incendie de mars était juste une étincelle ; l'explosion couve sous la cendre. Nous continuons, nous avec vous. Merci. -Espérons qu'explosion il n'y en aura pas.

Il faut que les Sénégalais dans leur majorité se rappellent que les progrès d'un pays sont le fruit du travail de chacun. La ruse et la mauvaise foi ne font qu'avilir ceux qui en usent.

Le malheur est qu'à de rares exceptions près, ceux qui s'engagent dans la politique trouvent anodin voire légitime d'en user.

-Il n'a faut pas rêver : Macky Sall est assez obtus pour foncer. C'est lui d'ailleurs qui nous met dans cette situation : imaginez partir de l'unique qu'est Le Devoir à son contraire qu'est la Nation. C'est d'ailleurs le thème de notre édition de lundi. Vous lirez dimanche et tracerez un sillon mardi pour l'édition du 15.

Echanges avec
Ababacar Sadikh DIAGNE

Le Devoir
ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

Patte d'Oie Builders
Immeuble Thales 3e étage
+221 33 896 76 03

Directeur de publication

Pathé MBODJE

Rédaction

Pathé MBODJE,

Mame Gor NGOM

Charles SENGHOR,

Habib KA

Ndèye Fatou DIONGUE,

Fanny ARDANT

Khadidiatou GUEYE

Sadany SOW

Tidiane SÈNE

Infographiste

Alioune Khalil KANE

Metteur en page

Laay Gooto

Web

medhamo@hotmail.com (Design)

Administration

Tchalys

Nd Fatou DIONGUE

Di Buur, di boumi

Que la classe politique, notamment la société civile, en soit réduite à implorer le pardon pour Karim Meïssa Wade et Khalifa Ababacar Sall pose problème : en Droit positif, le doute doit bénéficier au prévenu.

« On attend l'arbitrage du chef de l'Etat. Ces articles L 31 et 32 sont en contradiction avec le code pénal et le code de procédure pénale : on ne peut pas décider de la déchéance des droits civils et politiques d'une personne de façon indéterminée. Aujourd'hui, quand une personne est condamnée, elle peut perdre ses droits politiques et civiques de façon temporelle. C'est injuste ».

Ces propos de Moundiaïe Cissé renvoient à la même ambiguïté de l'inscription « Ne figure pas sur le fichier électoral », en violation du droit du citoyen en âge de voter d'exercer ou pas son droit dans un processus purement facultatif : le vote est libre et secret.

Cette discrimination qui indexe l'incriminé renvoie également, sur le plan technique, à une confection continue de pièces administratives en fonction du statut de l'intéressé. Or, les révisions sont justement les occasions de rectifier le statut civilo-militaire de l'électeur ; seul le droit peut être appliqué pour justifier la déchéance de l'exercice de vote, ce qui présuppose, en plus de l'indexation, une condamnation à priori ; poser la question au moment de l'établissement du dossier doit donc être rapporté.

Dans tous les cas, il ne devrait pas être du seul ressort d'un homme d'avoir droit de vie et de mort sur le sort d'un Sénégalais en fonction de son seul vouloir : Macky Sall ne peut tout à la fois faire condamner et gracier non point tant en fonction du Droit que de la conjoncture.

P. M

ADOPTION DE LA RÉFORME DU CODE ÉLECTORAL

Le ministre de l'Intérieur clôt le débat sur le cas Khalifa Sall et Karim Wade

Le projet de loi portant Code électoral a été adopté, lundi, par la majorité parlementaire par 96 voix pour, contre seulement 5 de l'opposition. Face aux assertions nourries de certains parlementaires de l'opposition qui pensent que les articles 29 et 30 du projet de loi portant code électoral visent les droits civils et politiques de Karim Wade et Khalifa Sall, le ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Diome, s'est défendu en rappelant « le caractère impersonnel et général de la loi ».

A l'en croire, la loi ne vise pas telle ou telle autre personne et ne sera pas non plus changée au profit de telle ou telle autre personne.

« C'est comme si on parlait d'un autre texte ! Mais, pour le texte soumis à votre examen, il n'y a pas de modification, ce sont les mêmes dispositions qui existent depuis 1992 », indique d'emblée Antoine Diome qui fait remarquer, dans la foulée, que ces points ont fait l'objet de discussion au niveau du dialogue et n'ont pas été actés comme point d'accord », a soutenu le ministre de l'Intérieur devant l'hémicycle.

Poursuivant, le ministre a précisé que tous les points de désaccord ont été mis de côté. En d'autres termes, ces points n'ont pas connu de changement. « J'ai entendu et bien compris les préoccupations de certains en essayant de créer un lien entre ces articles et certaines personnes. Nous ne saurions limiter le débat à une question de personne. Nous restons sur les principes. Il faut s'élever au rang des principes. On ne vote pas les lois pour telle ou telle autre personne. Autant la loi ne vise pas telle ou telle autre personne, autant cette loi ne sera pas changée au profit de telle ou telle autre personne. C'est ce qui fonde le caractère impersonnel de la loi », tranche le ministre de l'Intérieur, pour clore le débat sur le cas Karim Wade et Khalifa Sall.

Mais pour le député de l'opposition Mamadou Diop Decroix, « la loi n'est ni impersonnelle ni générale. » Il avance que celle-ci est « personnelle et particulière. Elle n'est ni impersonnelle ni générale » et que l'Etat vise Karim Wade et Khalifa Ababacar Sall » Ce qu'il faut, selon lui, est « de l'enlever », a-t-il demandé au ministre de l'Intérieur.

Fanny ARDANT

**KARIM WADE, LE GLORIA**

Thilogne-Un titre pompeux d'une certaine presse annonce : « Karim Wade rejoint l'Alliance Macky-Idy ... le deal wadien ».

Vraie ou fausse, l'information fait réagir, non pour critiquer cette retrouvaille de la fratrie wadienne mais pour s'inquiéter du silence du palais : un démenti devait aussitôt suivre pour écarter toute suspicion.

Certes il se fera, mais après, par des seconds couteaux, payés en quantum d'acrobaties, de contorsions.

Par Habib KÂ,

Bureau régional de Matam

Si seulement Karim Wade est le Gloria annoncé par Macky Sall, le yaourt, bile lay saf lool.

Passé la publicité gratuite pour une entreprise française des années 20 du siècle dernier, alors que dans le Ferlo et ailleurs, le made in Sénégal, lait de meilleure qualité, se décompose sous les excédents du lait en poudre de faible qualité nutritionnelle en provenance de l'Union européenne et qui inonde tout le marché.

Le Sénégal a les capacités d'être autosuffisant en lait si des mesures protectionnistes étaient prises pour structurer et consolider les filières laitières de sorte à les rendre compétitives et l'Idy-Macky-Karim en serait le label commercial.

Si le Gloria avancé s'avère être monsieur Karim Wade, les Sénégalais seraient pressés de discerner par quels artifices machiavéliques l'homme politique passerait pour faire gober aux populations cette nouvelle mouture.

Plébiscité au second tour d'une élection sur fond de diabolisation d'un troisième auquel Abdoulaye Wade n'aurait pas droit, Macky Sall, toutes proportions gardées, est aujourd'hui dans le même registre.

Karim Wade

La Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI) fut ressuscitée, Karim, le traqué des biens supposés mal acquis, condamné à

six ans de prison ferme et x milliards d'amende.

Cette fake news autour du lactose sert plus Karim Wade que le président Macky Sall. Même si c'était une sonde pour manipuler l'opinion, elle a le malheur de confirmer que Macky Sall est le commanditaire des victimes politiques de la justice sénégalaise.

Il peut amnistier Karim, s'il veut, puisqu'il en a les prérogatives. Annuler les 138 milliards de francs cfa, le pourra-t-il ? S'il le fait, c'est tout l'argumentaire de la juridiction sénégalaise qui s'affaisse. Si tant est que l'argent a été détourné par Karim Wade, c'est l'argent du fonds public ; s'il a de l'argent à rendre, c'est l'argent des Sénégalais qu'il a à rendre.

Les Sénégalais finiront par comprendre que le président de la République joue avec la conscience des Sénégalais, surtout quand il veut faire de Karim un soutien pour sa troisième candidature.

Aucun démenti n'étant fait, jusqu'ici, de la part du gouvernement ou des services de communication du Parti démocratique sénégalais (PDS), les Sénégalais sont en droit d'imaginer que quelque part, des choses se trament, des négociations se poursuivent. De quel ordre, sur quoi butent-elles ? Nous ne sommes pas dans les secrets des dieux pour le savoir.

Macky Sall est dans des certitudes qui l'ont toujours reconforté dans ses décisions. Tout ce qu'il entreprend, il le réussit comme le plus béni des présidents que le Sénégal n'ait jamais eu.

**Entrisme**

J'ai aimé la densité politique de l'article que tu as écrit sur la cohabitation.

Rétrospectivement, sa lecture nous permet de tracer un « schéma politique » où des partis de l'opposition font leur entrée dans des gouvernements (un gouvernement).

Cette stratégie est différente de « l'entrisme » car l'initiative de l'admission ou de l'entrée appartient toujours au parti qui gouverne qui l'utilise comme arme politique.

Les gouvernements successifs qui ont appliqué ce « schéma politique » ont permis de stabiliser socialement et politiquement le pays.

Dans les faits et en termes de gestion économique, les résultats ont été pratiquement inexistantes...

Lorsque les partis d'opposition font leur « entrée », ils abandonnent leurs programmes économiques....

Il serait intéressant de pousser l'analyse plus loin et de trouver des modèles politiques similaires-en Afrique particulièrement-où les programmes économiques des partis d'opposition ont été intégrés... Le résultat dans de telles conditions serait intéressant car les économies auraient progressé en empruntant des directions différentes de celles que nous avons connues.

Le développement économique et social doit servir de critère et non pas seules les combinaisons politiques même les plus sophistiquées.

Un autre développement devrait être possible pour les pays africains dont le Sénégal...

Bravo grand-frère et merci.

MAME COUMBA DIOP PÈRE ET MAIRE

La tour de garde

Veiller sur l'image du père maire est la vocation de Mame Coumba Diop : elle renvoie à Diop le maire et à Khalifa au nom des enfants

Si elle a joué le rôle du père auprès des enfants qu'elle a eus avec Khalifa Sall, jamais Mame Coumba Diop ne s'est substituée au père, ou même auprès de son propre père qu'elle a invité au repos dès 2002 ; elle intervient au nom des enfants, donc du père, dans le dossier Khalifa Sall, au nom de l'enfant qu'elle est de Mamadou Diop. Politiquement d'ailleurs, elle a toujours fait la part du feu : son ambition s'arrête à la mairie de Dakar-Plateau, pas à la municipalité de Dakar.

La dernière fois qu'on en a entendu parler, c'était dans l'affaire Khalifa Sall ; Mame Coumba Diop avait participé à la collecte de la caution : le maire emprisonné est le père des aînés de ses enfants. Mame Coumba Diop avait donné en décembre 2017 un terrain bâti à Liberté VI Extension, estimé à 200 millions F CFA, Gaëlle Ndèye Samb, épouse du maire de Dakar, a présenté elle une maison construite sur 350 mètres carrés au Point E. d'une valeur de 322,9 millions F Cfa ; d'autres amis ont également contribué, pour libérer près de deux milliards de caution exigée au maire de Dakar.

Si elle a donné, c'est au nom de ses enfants, les aînés, ceux qu'elle a eu d'un premier mariage avec Khalifa Sall. Elle a donné au nom des enfants, au nom du père, implicitement, et non de l'ex-époux. La nuance est d'importance et mérite d'être solignée.

Avant et après cela, l'éclipse ; la première aura duré un peu plus de dix ans ; mais Mame Coumba Diop revient toujours à ses anciennes amours et réapparaît avec les dernières Locales de 2014 par exemple : elle est candidate, sur la liste de «Taxawu Plateau» où elle figure à la deuxième place sur la liste proportionnelle, après avoir accepté de céder sa place au plus jeune candidat, tête de liste de ces élections au cœur de la capitale sénégalaise. Elle s'y était surtout distinguée par une diatribe sonore contre Ousmane Tanor Dieng. La querelle portait sur des droits d'auteur du mot « Taxawu », objet de tant d'enjeux des formations et coalitions politiques au Sénégal : « Depuis quand Ousmane

Tanor Dieng est-il membre de la coalition Taxawu Dakar (dont Khalifa Sall aurait pu seul revendiquer l'originalité) ? Je pensais qu'il était dans Benno bokk ».

Le ton est ainsi donné qui indique la fougue de la candidate qui n'a jamais voulu sortir du Plateau.

Elle-même fille du mythique maire de Dakar Mamadou Diop, Mame Coumba avait dominé les locales de 2002 par son élégance, son intelligence et sa moralité. Elle incarnait déjà la transition générationnelle, sorte de relais entre l'ancien et le nouveau : la fille invitait le géniteur au repos, à une alternance générationnelle après celle de l'An 2000. Battue, elle aura la consolation de voir que la coalition du CPC qu'elle soutenait remporter six sièges dans le conseil municipal : elle de la société civile avait pu faire élire et représenter sa sensibilité. L'enfant venait au secours du père confiné à la mairie de Yoff.

Pourquoi alors ce retour ?

Par devoir de servir dans la recherche d'une nouvelle solidarité dans un secteur premier de partage d'un bien commun : la municipalité lui paraît en effet le lieu primaire de solidarité sociale dans la gestion administrative de l'espace de vie et de mort du citoyen. Elle-même fille d'un grand maire et ancienne épouse d'un maire de talent récemment entré en dissidence avec sa formation d'origine, Mame Coumba Diop se pose moins en sentinelle qu'en vigie appelant à un devoir de respect de l'électeur et du citoyen du premier cercle de liberté administrative qu'est la municipalité. Mais relève aussi le défi filial presque atavique du Lébou, du cadet à l'aîné, du fils au père.

Ayant fait toutes ses études dans un Plateau qui l'a vue grandir et s'épanouir, elle se dit dans l'obligation morale de veiller à l'héritage de son grand-père Ousmane Diop Coumba Pathé qui habitait le quartier de Yakadieuf, en plein cœur du centre ville.

Et la tour prend garde, presque comme dans les ordres religieux

P. MBODJE,

avec Koccbarmafall/skyblog, 10 mai 2014

LISTES PARALLÈLES

Le mal-vivre des « candidables » locaux

Le peuple souverain se prononcera le 23 janvier 2023 pour élire 554 maires de communes et 46 présidents de conseils départementaux. Keur Massar est le 46ème département avec ses deux communes : Malika et Keur Massar Nord.

Le président de l'Alliance Pour la République (APR), président de Benno Bokk Yakaar (BBY) est formel : les candidats de son camp à un fauteuil de maire ou de président de conseil départemental doivent s'en remettre obligatoirement à son choix. Il en a toujours été ainsi, rappela-t-il et l'Apr et le BBY s'en étaient toujours sortis mieux avec des résultats très honorables. Pour souci d'efficacité, il ne voudrait donc, d'une façon ou d'une autre, que des militants issus des rangs de la mouvance présidentielle enfreignent cette loi non dite, sous prétexte de vouloir prendre en considération leurs intérêts propres. Mais ui-même enfreint la loi.



De notre correspondant à Matam

Macky Sall vise en réalité à circonscrire l'éventail des choix des électeurs de sorte à éviter l'éparpillement des voix, ce profiterait, sans nul doute, aux listes issues de l'opposition. Celle-ci même est condamnée à présenter de larges alliances possibles si elle veut éviter la déroute, bénéficier du vote sanction des frustrés recalés des choix cornéliens de Macky Sall et remporter de grandes communes notamment.

Ce fait est inhérent au mode de gestion atypique de l'APR : Macky Sall, en effet, n'a jamais voulu structurer, organiser, hiérarchiser son parti, préférant sciemment en faire une armée mexicaine où seul un coordonnateur départemental, désigné, concentre entre ses mains toute l'autorité du parti, les autres, relégués au second plan, banalisés, confinés à une gestion assez restreinte de leur base, sans pouvoir, sans moyens.

C'est que, contrairement à l'élection présidentielle où les leaders peuvent faire table rase de leurs querelles internes pour faire l'unanimité autour du président-candidat, les communales, elles, sont un rendez-vous des « mairables » avec le peuple de la Cité. Des candidats donc qui brûlent d'envie de vivre personnellement cette merveilleuse aventure, unique en son genre, avec ses émotions, ses passions ainsi que la mobilisation des grandes foules des grands jours pour choisir un des leurs, comme premier élu de la ville.

Si l'expression de la démocratie guide les intentions du président de la République, il laisserait le choix libre à ses partisans de rivaliser, de se présenter, de proposer un programme, décliner leurs intentions pour la cité ; les électeurs choisiront alors celui ou celle qu'ils estiment les avoir convaincus.

Nombreux sont en effet dans l'APR les prétendants sérieux au fauteuil de maire ; chaque commune en compte au moins trois à quatre ou plus. Étouffer les initiatives de ceux-ci est une entrave aux principes de la démocratie.

De toutes les façons, les listes que le président Macky Sall confectionnera seront plus ses jugements personnels sur des candidats en course pour les investitures que ceux des électeurs. Tout choix fait par lui invalide, du coup, les candidatures des autres potentiels prétendants.

Les indiscretions de Macky Sall

Sur le terrain, Macky Sall est le premier à émettre des indiscretions quant aux choix des candidats à la tête des communes, le premier aussi à enfreindre le pacte du silence et le droit de réserve dans ses choix

N'est-ce pas lui qui a activé la rivalité entre le nouveau ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Abdoulaye Saydou Sow, avec une des dents longues du PS, son porte-parole, Abdoulaye Wilane, obligeant ce dernier à se contorsionner, à jouer sur tous les registres, pour sauver les meubles ? Sauf cas de force majeure, le lion du Ndoucoumane perdra son fauteuil de maire qu'il chérit de tous ses yeux.

Le ministre de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), Abdoulaye Diouf Sarr, maire de Yoff se considère déjà comme naturel et le futur maire de Dakar, appuyé en cela par la chefferie de la collectivité lébou ; Mbaye Ndiaye, coordonnateur des structures de l'APR, lui apporte publiquement son soutien, tirant à la culotte Amadou Bâ, l'ex-ministre des Affaires étrangères, non content de lui faire subir toutes sortes d'humiliations à chaque grand rassemblement des militants APR aux Parcelles assainies.

Macky Sall était le premier à recadrer les militants qui liaient le nom de l'ex-ministre des Affaires étrangères à « patron de Dakar » ; si le président Macky Sall refusait très vite le patronat de Dakar à Amadou Bâ, Abdoulaye Diouf Sarr, méritait aussi d'être recadré. Diouf Sarr non d'être rappelé à l'ordre, arbore déjà fièrement la toge et le couvre-chef de Grand serigne.

À Tambacounda, des responsables de la coalition présidentielle s'étaient réunis en conclave pour désigner maître Sidiki Kaba, ministre des Forces armées, comme candidat pour les élections locales à la municipalité de Tambacounda.

D'autres militants, d'autres localités pourraient s'inspirer de ceux de Tambacounda, l'appliquer dans leur localité pour mettre le président Macky Sall devant le fait accompli.

N'est-ce pas une voie de contournement pour se réap-

roprier le choix du président de l'APR et des électeurs de la commune, pour désigner un d'entre eux et faire barrage aux autres, quant aux postes de conseillers municipaux ?

L'esprit manœuvrier politicien s'adapte à tout et vide, à travers ruses et astuces, le suffrage universel direct, un pas en avant dans le mode de choix des maires, à un retour à la case de départ.

Cette coalition autour de Maître Sidiki Kaba n'a fait, ni plus ni moins, qu'élire le maire avant l'heure par des conseillers municipaux, eux-mêmes élus avant l'heure, selon l'ancienne formule. Sur ces agissements, silence de cathédrale de Macky Sall.

Par effets induits, tous les maires en place se considèrent naturellement comme devant rempiler. Dès lors, ils s'empressent de déclarer leur candidature, faisant fi de l'appréciation que les citoyens pourraient faire de leur de leur gestion passée.

Or, reconduire systématiquement tous ces édiles exposerait l'APR et BBY à des pertes considérables de fauteuils car les gestions locales des collectivités territoriales, de quel que bord d'ailleurs que se situe le premier magistrat de la ville, est souvent catastrophique.

Les maires, la plupart d'entre eux précisément, excellent dans la spoliation des réserves foncières et la gestion non transparente des ressources municipales. Certains risquent, par la sanction des urnes d'être rattrapés pour gestion douteuse, même s'ils portent la croix du président Macky Sall.

Certains sont contestés tout le cours de leur mandat, parce qu'imposés par Macky Sall en juin 2014, même s'ils n'avaient pas le profil à l'emploi. Reconduirait-il sept ans et six mois après la même équipe avec tous ses défauts, ses actes délictueux passés sous silence ?

Il reste les plus prudents, les disciplinés. Ceux qui observent le président dans sa logique, sa démarche et une fois le verdict présidentiel annoncé, n'hésiteront pas, quelles qu'en soient les sanctions ou menaces faites, de se mettre en rébellion contre la décision de leur président pour déposer officiellement leur candidature.

Peu importe ce que cela leur coûtera. Pour ceux-là, demander le suffrage direct des populations, sans l'onction du président, est un acquis indéniable de la démocratie.

Habib KA,
Thilogne



LES JEUNES ET L'EMPLOI

Pour une politique d'insertion local

Il y a trente ans, Ibrahima Macodou Fall, alors haut cadre à « Gamma International », signait une contribution dans le quotidien Le Soleil où il préconisait la localisation de l'emploi, avec comme soutien un pôle d'initiatives pour l'emploi, réceptacle pour les projets d'insertion pour l'emploi.

C'est ce que le président Macky Sall vient de lancer lui aussi, dans la foulée des douloureux événements de mars 2021.

Les jeunes, premières victimes de la crise, voient leur situation de plus en plus préoccupante au regard de l'impact sur l'emploi des mesures de restructurations successives mises en œuvre et de la complexité relative des mécanismes d'accès aux services qu'offrent les dispositifs d'insertion existant.

Le nombre des demandeurs d'emploi continuera de croître malgré les mesures énergiques prises par les pouvoirs publics pour l'insertion professionnelle. Le marché de l'emploi deviendra de plus en plus sélectif et les jeunes constitueront la proportion la plus importante.

Plusieurs stratégies d'insertion ont été mises en œuvre pour atténuer le chômage : opérations maîtrisards, réinsertion des « déflatés » des restructurations industrielles, réinsertion des rapatriés de Mauritanie, réinsertion des agents touchés par la restructuration du secteur bancaire... dans le cadre de la Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi (DIRE), le projet de génération d'emplois de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt public (AGETIP).

Ce dispositif est appuyé par des programmes de toutes sortes d'organismes d'aide au développement dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Les ressources engagées sont importantes et s'il s'avère aisé d'en évaluer le niveau, il ne semble pas facile d'appréhender leur impact sur l'emploi.

Ainsi, en raison de l'ampleur du chômage des jeunes et de la volonté exprimée par les pouvoirs publics de faire de la lutte contre le chômage une priorité nationale, les efforts engagés en faveur de l'emploi vont être renforcés.

Dans ce cadre, l'élargissement des domaines d'intervention de la DIRE et de l'AGETIP, la multiplicité des programmes d'organismes d'aide au développement traduisent incontestablement la volonté des pouvoirs publics et de leurs partenaires de proposer aux jeunes des solutions concrètes.

Pour la poursuite de tels efforts, il est essentiel de vérifier en permanence la pertinence des démarches adoptées et la cohérence des cadres d'exécution par rapport à la structuration des groupes cibles.

Le contexte actuel marqué par l'émergence de nouvelles formes d'intervention des partenaires au développement et le processus de structuration engagé par les jeunes à travers les groupements d'intérêt économique (GIE), les associations, les groupements villageois, etc.... offrent l'occasion de promouvoir une véritable politique d'insertion professionnelle adaptée aux jeunes.

En effet, il apparaît nécessaire d'adapter le dispositif d'insertion pour les jeunes afin de tendre vers le développement

structures locales constituant de véritables réseaux permanents d'insertion.

Cette évolution repose sur des considérations opérationnelles, tient compte de la spécificité des groupes cibles, mais relève aussi d'une exigence à canaliser les efforts engagés au plan local par les différents partenaires dans une cohérence globale des actions de développement.

Ceci aurait l'avantage de substituer les dispositifs d'insertion professionnelle éphémères et difficiles à maîtriser dont le contrôle et le développement sont fortement liés à un programme d'intervention ponctuel d'un organisme à un dispositif stable qui serait entretenu par une structure permanente au plus près des jeunes.

Fondé sur le partenariat entre les différents acteurs de l'insertion, il doit conduire à créer une dynamique locale et permettre le développement de pôles d'initiatives pour l'emploi. Il s'agira d'organiser les actions des partenaires au développement et les initiatives locales au sein de structures impliquées dans la mise en œuvre de politiques de création d'emplois et de promouvoir un mode d'organisation du « partenariat du développement » pour mobiliser au plan local tous les acteurs potentiels de l'insertion.

Il se constituerait ainsi un cadre institutionnel de pilotage de tous les projets d'insertion qui serait un véritable outil au service de l'emploi pour la mise en œuvre d'une politique cohérente d'insertion professionnelle chargée d'être le pivot d'un dispositif d'animation au plus près des jeunes et de coordonner des efforts jusque-là dispersés.

L'approfondissement du processus de déconcentration décidé par le gouvernement est de nature à permettre leur émergence au plan régional.

D'ailleurs, il convient de faire remarquer qu'au-delà des actions qu'ils mènent séparément sur l'étendue du territoire, les partenaires recherchent une plus grande cohérence de leurs interventions. Le dispositif local pourrait ainsi constituer un « réceptacle » pour tous les projets d'insertion professionnelle de la région et permettre la coordination des actions des différents partenaires financiers qui gèrent eux-mêmes dans ce dispositif les fonds alloués à leurs projets.

En rassemblant les représentants de l'Etat, les collectivités locales, les partenaires financiers (organismes internationaux, donateurs), ONG, la structure présente l'avantage d'agir au plus près des jeunes et, à travers les initiatives qu'elle suscite, contribue à une dynamique de développement local qui s'inscrirait fondamentalement dans une politique globale de développement définie. Le rapprochement ainsi créé des différents partenaires sur un territoire donne constitue aussi un facteur déterminant de mobilisation sociale entre le tissu local, les professionnels, les groupes de jeunes, et offre un cadre où la convergence de pratiques des diverses institutions permet que s'élaborent progressivement des représentations communes de la localité et une stratégie locale d'intervention cohérente.

Le dispositif d'insertion locale permettrait :

De gérer les dispositifs pour les jeunes au plan local et d'assurer la cohérence des différentes interventions.

D'impliquer les collectivités locales et les jeunes dans le processus d'insertion

De favoriser le développement d'outils d'insertion appropriés.

D'assurer le contact avec les jeunes, les accueillir, les informer, les aider à se structurer,

De disposer d'informations sur la demande et l'offre d'emplois locales.

Le développement de ces structures locales contribuerait à renforcer l'efficacité du dispositif d'insertion professionnelle au plan national et participe à une rationalisation exigeante de l'effort de développement entrepris par tous les partenaires économiques et sociaux.

A lui seul, l'Etat ne peut prétendre tout résoudre. Son rôle consiste à faciliter l'émergence d'une politique de participation et de responsabilisation collective, et au moment où le Sénégal entre dans une ère nouvelle pour la démocratie, il est non seulement le vecteur des changements qu'impose l'évolution du monde, mais aussi le partenaire des initiatives locales porteuses de développement

Ibrahima Macodou FALL,
Gamma International,
In Le Soleil du 06 mai 1991

PASSÉ-PRÉSENT

Dans la série Sydney Poitier d'adaptation du Nègre au cinéma (La chaîne, Dans la chaleur de la nuit), les enfants de la version « Les anges aux poings serrés » étaient tout ébaubis de voir que le sang nègre était rouge aussi. Eugène en avait fait sa devise, gravée sur le fuselage de son avion : « All blood runs red ».

Accepté noir en France, refusé dans l'armée américaine parce que noir, (Robert Abott, l'avait déjà dit à Bessie Coleman (Le Devoir, édition du lundi 12 juillet) Eugène Bullard décide d'aller apprendre à piloter en France où "les Noirs américains sont cordialement reçus et traités comme toute autre personne".



Eugène Bullard, Lafayette nègre, héros méconnu

Auteur : Samantha Lille

Direction : Délégation à l'information et à la communication de la Défense

Afro-Américain, pilote dans l'Armée française durant la Première Guerre, il aura reçu tous les honneurs de la France qui l'a récemment rappelé au bon souvenir à l'occasion des commémorations du centenaire de l'escadrille La Fayette, dont il a été une des vedettes incontestables

Il est sans doute le plus français des Américains. Né le 9 octobre 1895 en Géorgie (Etats-Unis), Eugène Bullard est le septième d'une fratrie de dix enfants. Son père, William O. Bullard, marié à Josephine Thomas, d'origine indienne (Creek), était le fils d'un esclave d'un planteur de coton.

Après la mort de sa mère et la tentative de lynchage de son père, Eugène quitte le foyer familial avec l'intention de venir en France, pays où « l'homme est jugé par son mérite et non sur la couleur de sa peau ». En 1912, il parvient à embarquer sur un bateau allemand en partance pour l'Écosse. En Grande-Bretagne, il enchaîne les petits boulots et travaillera notamment comme cible vivante pour les spectacles de Music Hall à Liverpool. En parallèle, il apprend à boxer et entame une série de combats, à Londres puis en Afrique du Nord.

A l'occasion d'un combat contre Georges Foret, en 1913, il gagne enfin la France. Lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, il s'engage dans la Légion étrangère, au sein de laquelle il prend part aux combats d'Artois, de Champagne et de Verdun. Blessé à deux reprises en 1916, il se voit remettre la Croix de guerre pour bravoure. Mais il est dans le même temps déclaré inapte à servir dans l'infanterie. Il décide alors d'apprendre à piloter.

Après sa formation, il est affecté à l'escadrille La Fayette, une unité sous commandement français, composée de volontaires américains qui n'ont pas attendu l'entrée en guerre de leur pays d'origine pour se battre contre l'armée allemande. Dès lors, le premier pilote de chasse de couleur noire de l'histoire accomplit, avec son escadrille, une vingtaine de missions à bord de son avion dont le fuselage est orné de la devise « All blood runs red » (Tout sang coule rouge) et avec lequel il abat deux avions ennemis. Une victoire qui lui vaudra le surnom « d'Hirondelle noire de la mort ». En août 1917, lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'United States Army Air Service recrute les Américains servant dans le Lafayette Flying Corpse mais Bullard est refusé à cause de sa couleur de peau.

Petit rappel historique :

Dès le début de la Première Guerre mondiale, en dépit de la neutralité affichée des États-Unis, de nombreux jeunes volontaires américains souhaitent s'engager et lutter contre l'Allemagne aux côtés de la France. Créée en 1916, l'escadrille La Fayette, placée sous le commandement du capitaine Georges Thénault, va apporter un véritable soutien à la France dans ses combats aériens. En 1928, un mémorial a d'ailleurs vu le jour à Marne-la-Coquette (Hauts-de-Seine) pour rendre hommage aux aviateurs de cette unité tombés durant les combats.

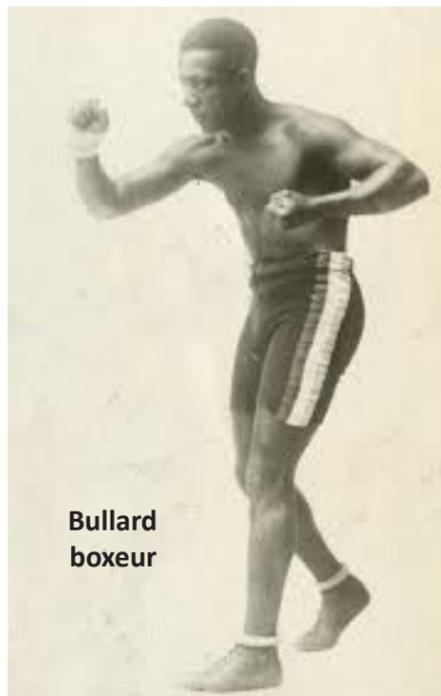
Démobilisé le 24 octobre 1919, il reprend la boxe et joue du jazz à Paris. Plus tard, il ouvrira son propre établissement, « L'Escadrille », et dirigera une salle de boxe. En 1939, maîtrisant la langue de Goethe, il accepte de collaborer avec les services d'espionnage français pour surveiller les agents allemands qui fréquentent son club parisien. Un an plus tard, et alors que les troupes nazies prennent l'avantage sur les forces françaises, il fuit Paris avec ses deux filles pour gagner Orléans. Là, il se joint à un groupe de soldats décidés à défendre la ville. Mais au cours des combats, il est touché par un éclat d'obus à la colonne vertébrale.

Il est finalement évacué vers les États-Unis où il est hospitalisé mais il ne se remettra pas complètement de sa blessure. Pour survivre, il exerce plusieurs métiers, dont celui de vendeur de parfums, agent de sécurité et même musicien de Louis Armstrong. En 1959, alors qu'il est opérateur d'ascenseur au Rockefeller Center, Bullard est décoré de la Légion d'honneur par le consul français à New York. Pourtant, c'est dans la pauvreté, la solitude et l'anonymat qu'il décède, le 12 octobre 1961, des suites d'une longue maladie. Il est alors inhumé au cimetière de Flushing, dans le Queen, avec son uniforme de légionnaire. Les honneurs militaires lui seront rendus par des officiers français. Il faudra attendre 1994 pour que ses mérites soient enfin reconnus par sa patrie d'origine : le 23 août de cette même année, il est promu, à titre posthume, au grade de sous-lieutenant.

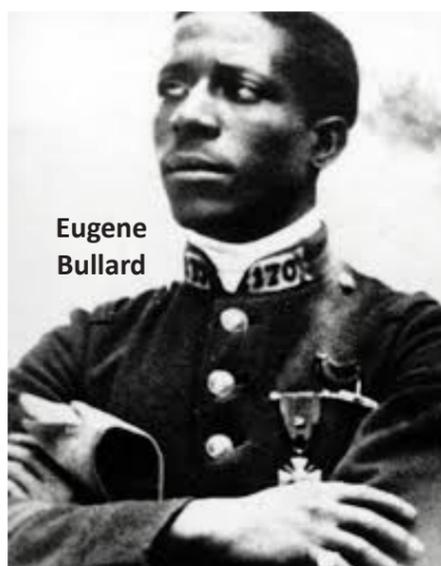
Outre la Légion d'honneur, Eugène Bullard était également titulaire de la Médaille militaire ainsi que d'une dizaine d'autres décorations.

Sources :

- www.opex360.com
- www.vanityfair.fr/people/legendes/articles/eugene-bullard-premier-pilote-de-chasse-afro-american/16817
- www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-memorial-de-lescadrille-la-fayette



Bullard boxeur



Eugene Bullard



L'hommage des Vétérans devant la statue de Bullard

Bessie Coleman

Belle histoire de Bessie Coleman que je ne connaissais pas.

Sa disparition tragique le 27 avril 1926 la « ramène » curieusement au Sénégal et à Dakar en particulier

La première piste d'aviation de Dakar a été construite à Ouakam en 1926...

Des recherches devraient pouvoir être menées pour connaître la date exacte d'ouverture officielle de cette piste (TALI 26).

Un poste de contrôle de cette piste d'aviation existe toujours en principe à Ouakam (il s'agit d'un patrimoine)

Le Sénégal pourrait avec l'appui de l'ambassade des USA :

- 1- réhabiliter dans toute la mesure technique possible le poste de contrôle
 - 2- donner le nom de Bessie Coleman au poste de Contrôle
 - 3- Et créer sur le site un « musée de l'aviation », le Musée « Bessie Coleman »
- Plusieurs ministères seraient concernés par ce beau projet

A suivre...

TYRANNIE DE L'OPINION ET DES RESEAUX SOCIAUX, RUSE DE MACKY SALL

Khalifa Sall poussé dans ses derniers retranchements fait feu de tout bois

Le leader du mouvement Taxawu Sénégal, Khalifa Sall, piqué par les commentaires suite à la visite du président Macky Sall à son domicile, a procédé à un règlement de compte même avec son hôte du 27 juin dernier.

Connu pour son calme et sa sérénité, Khalifa Ababacar Sall a montré son côté sensible samedi dernier alors qu'il participait à un meeting organisé à Fatick par un de ses partisans, en l'occurrence Made Codé Ndiaye.

L'ancien maire de Dakar est particulièrement intraitable à l'endroit d'une certaine opinion qui lui en veut d'avoir reçu le président Macky Sall, parti lui présenter ses condoléances à la suite du rappel à Dieu de sa très chère mère.

Macky Sall était au domicile familial du leader du mouvement Taxawu Sénégal le dimanche 27 juin dernier, en toute discrétion, seul avec son véhicule.

Mais, au niveau des réseaux sociaux, de nombreux internautes n'ont pas raté Khalifa Ababacar Sarr. Pour

eux, il ne devait pas recevoir Macky Sall, responsable, selon eux, de sa déchéance politique. Après avoir perdu son mandat de maire, Khalifa Ababacar Sall a été déchu de celui de député avant de purger une peine carcérale.

Macky Sall peut venir chez moi

Mais qu'à cela ne tienne : l'ancien parlementaire ne veut pas d'un diktat de l'opinion. Il l'a fait savoir en se braquant. « La tyrannie de l'opinion et des réseaux sociaux ne peuvent rien contre moi. Macky Sall peut venir chez moi, je le reçois », a souligné l'ancien maire de la capitale sénégalaise, notant que cette visite a suscité un grand débat. Piqué par ce comportement « tyrannique » de l'opinion et des réseaux sociaux, Khalifa Sall montre qu'au-delà de tout, il est responsable des actes qu'il pose. « J'ai reçu le président Macky Sall chez moi

; si c'était à refaire, je l'aurais refait. Je le recevrai et je le recevrai bien parce qu'il a le droit de venir me présenter ses condoléances », a-t-il martelé, insistant qu'il a le droit de le recevoir et sans la permission de personne.

D'ailleurs, pour marquer cette responsabilité, le Socialiste a vite remis les pendules à l'heure à propos du sobriquet de Gloria utilisé par le président Macky Sall pour parler d'un rapprochement qui lui a été vite collé. Visiblement remonté contre son hôte du dimanche 27 juin 2021, il n'a pas hésité à vider sa bile. « La ruse, c'est qu'après cette visite, il est parti à Thiès pour déclarer que Gloria arrive », se désole-t-il, non sans s'empresser de préciser qu'il ne mange pas de ce pain. « Je suis allergique au lactose », a-t-il lancé, estimant certainement mettre fin à cette « ruse présidentielle



et à cette tyrannie de l'opinion et des réseaux sociaux.

Déception

Selon des sources bien introduites, Khalifa Ababacar Sall a manqué de sérénité ces derniers temps pour mille et une raisons. « Khalifa Sall n'est pas aidé par son camp ; je crois qu'il est très partagé et ne sait pas véritablement la position à prendre pour les responsables de son mouvement, notamment à Dakar, dans le cadre des élections locales à venir », nous

souffle-t-on. A en croire nos interlocuteurs, Khalifa Sall qui se distingue généralement par sa sérénité panique quelque peu. Car, il ne sait toujours pas de quoi sera fait son lendemain, notamment à cause de la nouvelle loi sur le code électoral. « Khalifa Sall avait quelques espoirs de sortir de l'épée de Damoclès qui pèse sur sa tête ; il pensait que sa situation serait réglée dans le cadre du dialogue politique. Mais visiblement ce n'est pas le cas et cela le perturbe quelque peu », justifie-t-il.

Sergio RAMOS

AU SÉNÉGAL, SURVIVRE EST UN VÉRITABLE PARCOURS DE COMBATTANT

Le manque de confiance et le suicide peuvent découler de la pression sociale

La franchise et l'audace se confondent, tout comme le franc-parler et l'immiscement dans la vie se confondent au Sénégal. La situation matrimoniale de la femme habitant seule dans son appartement mérite qu'on y jette un peu notre grain de sel.

Ce couple de 8 ans de mariage sans enfant doit s'ouvrir au voisinage afin de bénéficier des conseils pour avoir un petit bois de Dieu. La belle-fille du chef de quartier a tellement maigri qu'on suspecterait de la souffrance et de la maltraitance émanant de sa belle famille. Autant de ragots qui se racontent et s'interprètent dans les alentours de la maison.

Ceci semble un phénomène accoutumé des Sénégalais. Ces derniers font vivre à des personnes une véritable pression sociale. Allant même jusqu'à nourrir un complexe chez la personne. Le poids du regard de la société n'est pas léger, des personnes victimes en subissent la masse pesante.

Fatou Diallo est une fille de 16 ans, elle est d'une forte corpulence malgré son âge. Les regards s'orientent vers elle à chaque fois qu'elle essaie de mettre son corps en valeur. Mais hélas, elle en récolte des critiques poignantes remettant en question sa morphologie. Elle témoigne qu'à plusieurs reprises, des gens lui ont reproché son poids vue son âge.

« Quand je rencontre une personne qui me demande de diminuer mon poids, ça me sidère. En plus, ils te le disent avec tellement d'intonations expressives que ça me travaille toute une

journée. Je me regarde à travers le miroir et je me déteste aussitôt », confie-t-elle. Pour Fatou, sa morphologie est piétinée et elle se remet en cause cherchant un moyen de plaire aux autres. Chose dont elle a fini par se départir progressivement.

La pression sociale se perçoit à plusieurs niveaux. Des personnes vivent la pression au sein de leur famille, d'autres à l'école. Surtout sur le côté richesse, des personnes à revenus misérables sont des victimes de la pression sociale. Des célibataires en âge de se marier font face à un stress quotidien et continu. Les femmes mariées n'arrivant pas à procréer sont plus impactées par la pression sociale. Hormis la pression, elles subissent toutes sortes de violences verbales.

Les diplômés ne sont pas épargnés par la pression sociale.

Samba Ndao, un jeune businessman, en sait quelque chose. Il s'interroge souvent sur le pragmatisme des certains Sénégalais à fouiller dans la vie d'une personne et de lui trouver autant de défauts. Samba Ndao affirme que l'attardement sur les détails intéresse beaucoup les Sénégalais. « Sur tous les plans, des personnes vivent la pression sociale. Pour certains qui ne peuvent tenir, cela les pousse à un manque de confiance en soi conduisant au suicide. Si la victime ne dispose pas assez de force, elle risque de succomber », fait savoir Samba.

Les gens procèdent malicieusement à nous forcer l'image qu'ils veulent de nous. C'est ce

que Ndiaya Fall a compris, une fille de 28 ans avec un teint noir. L'avis des autres importe peu pour Ndiaya: « Personnellement, je ne vis pas la pression sociale. Quand les gens parlent de mon teint, je me dis que c'est leur avis et ça ne compte pas pour moi. Je vis pépère. L'essentiel c'est de me sentir bien dans ma peau ». Elle est parvenue à canaliser le mécanisme d'influence et d'intimidation des Sénégalais. « Les Sénégalais sont experts en matière de critiques. Pour vivre heureux, il faut apprendre à aimer son corps et savoir se valoriser, savoir mettre en valeur ses

atouts. Je vis comme ça. Du coup, je ne vis pas la pression sociale ou le regard de l'autre », suggère-t-elle.

Le regard de l'autre ne devrait pas impacter sur la manière de vivre. Si les victimes décident de n'accorder aucun crédit aux propos déplacés ou vexants d'autrui. Les plus faibles ne parvenant pas à surmonter cette pression laissent la manque de confiance et la dépression prendre le dessus. Chose qui peut mener au suicide.

Khadidiatou GUËYE Fall

